



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conditions de vie des migrants de Calais

Question écrite n° 32628

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge M. le ministre de l'intérieur sur les conditions de vie des migrants à Calais. Mme Claire Hédon, Défenseure des droits, s'y est rendue pour deux jours, et a déclaré le 24 septembre 2020 qu'elle réitérait « les constats déjà formulés par l'institution et son prédécesseur sur les atteintes aux droits fondamentaux les plus élémentaires dont sont victimes les exilés. ». Elle « demande à ce que des solutions urgentes soient trouvées pour que cessent ces conditions de vie indignes et honteuses. ». Elle ajoute : « La volonté d'invisibiliser les exilés à Calais conduit à ce que plus aucun abri ne soit toléré : les personnes - entre 1 200 à 1 500 selon plusieurs informations croisées - dont des femmes avec des enfants en bas âge, parfois des nourrissons, et des mineurs non accompagnés, dorment à même le sol, cachés sous des buissons, quelles que soient les conditions climatiques, parfois avec une couverture donnée par les associations. Les tentes sont peu nombreuses. Les exilés sont chassés de leurs lieux de campement tous les deux jours par les forces de l'ordre. Les évacuations constantes des terrains sur lesquels ils dorment ont pour objectif de les forcer à fuir. ». Face à ces conditions de vie indignes et inacceptables, elle lui demande ce qui sera mis en œuvre par le Gouvernement dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32628

Rubrique : Réfugiés et apatrides

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2020](#), page 6591

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)